

NOUVEAU CONCOURS

Illuminations et Décorations de Noël

MAISONS ET FAÇADES

Organisé par la mairie

Pour Noël, la commune se pare de ses plus beaux habits de fête. Les maisons et façades sont chaque année plus nombreuses à s'illuminer pour le plaisir des yeux. Pour récompenser l'imagination des habitants, la mairie de Us lance son premier concours de maisons et façades décorées selon les principes suivants :

- **Concours ouvert à tous les habitants de la commune de Us**
- **Décoration extérieure de votre maison ou façade dans l'esprit de Noël**
- **Les décorations doivent être visibles de la rue, de 18h30 à 20h30**

Un jury, composé de membres de la commission animation et de jeunes Ussois de 7 à 14 ans, récompensera les plus belles décorations selon les critères suivants:

Esthétique générale, originalité de l'idée, ingéniosité dans la réalisation, efforts en matière environnementale (luminaires à économie d'énergie).

Tous les habitants de Us sont invités à participer à ce concours gratuit, récompensant les plus belles illuminations des maisons et façades.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer, rien de plus simple : il suffit que vos décorations soient visibles de la rue avant le 10 décembre. Elles doivent également être installées sur le domaine privé (vos installations ne doivent pas empiéter sur la voie publique).

Les décorations seront évaluées lors du passage du jury qui votera au terme d'une maraude qui se tiendra les 14 et 15 décembre. Les résultats seront annoncés lors du marché qui aura lieu sur la place de l'église, le 18 décembre, à 11h. Le gagnant recevra sa récompense ce même jour.

Le règlement du concours est disponible sur le site internet de la commune ainsi qu'à la mairie.

POUR LES ENFANTS, COMMENT ÊTRE MEMBRE DU JURY ?

Il suffit de compléter le bulletin d'inscription, les 4 premiers bulletins envoyés à la mairie seront retenus.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR ÊTRE MEMBRE DU JURY

Nom et prénom de l'enfant

Adresse

Je soussigné M/Mme père/mère/tuteur de l'enfant

autorise la participation au jury du concours d'illuminations et décorations de Noël Maisons et Façade de Us 2021.

J'autorise les conseillers municipaux à prendre en photo mon enfant lors de la notation des décorations par le jury.

Bulletin à retourner à la mairie avant le 10 décembre 2021

SIGNATURE